



KPMG SA
40 Place de la République
CS81639
72016 Le Mans

Comité départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Comité départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer

15-17 rue Gougéard 72000 LE MANS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
40 Place de la République
CS81639
72016 Le Mans

Comité départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer

15-17 rue Gougéard 72000 LE MANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association Comité départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée respectivement dans les notes 4.1 et 4.7 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 29 mars 2024

KPMG SA

Dominique GRIGNON

Associé

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	502.32	(502.32)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	502.32	(502.32)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	272 112.09	(132 484.22)	139 627.87	143 082.83
Terrains				
Constructions	231 616.32	(96 234.75)	135 381.57	139 895.62
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	40 495.77	(36 249.47)	4 246.30	3 187.21
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 408.84		3 408.84	3 408.84
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	22.00		22.00	22.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 386.84		3 386.84	3 386.84
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	276 023.25	(132 986.54)	143 036.71	146 491.67
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES				
CRÉANCES	42 805.18		42 805.18	41 050.94
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	42 805.18		42 805.18	41 050.94
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 167 205.85		1 167 205.85	1 113 680.05
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 167 205.85		1 167 205.85	1 113 680.05
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 210 011.03		1 210 011.03	1 154 730.99
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 486 034.28	(132 986.54)	1 353 047.74	1 301 222.66
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A RÉALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 059 530.24	730 175.24
Réserves statutaires ou contractuelles	1 059 530.24	730 175.24
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	2.16	
Excédent ou déficit de l'exercice	205 877.19	329 357.16
Situation nette (sous total)	1 265 409.59	1 059 532.40
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 265 409.59	1 059 532.40
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	15 000.00	15 000.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	15 000.00	15 000.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	11 305.13	9 465.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	11 305.13	9 465.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	61 333.02	217 225.26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 474.89	36 980.27
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	13 974.97	26 051.31
Dettes fiscales	145.09	376.98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	738.07	153 816.70
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	61 333.02	217 225.26
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 353 047.74	1 301 222.66

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	36 152.00	33 624.00	2 528.00	7.52 %
Ventes de biens et services	41 169.03	20 425.95	20 743.08	
Ventes de biens	24 036.53	8 629.95	15 406.58	
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	17 132.50	11 796.00	5 336.50	45.24 %
dont parrainages	1 028.00		1 028.00	
Concours publics et subventions d'exploitation	3 281.00	5 543.33	(2 262.33)	-40.81 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	425 726.52	365 200.31	60 526.21	16.57 %
Dons manuels	424 726.52	357 280.31	67 446.21	18.88 %
Mécénats	1 000.00	7 920.00	(6 920.00)	-87.37 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	425 964.69	381 477.68	44 487.01	11.66 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		10 559.00	(10 559.00)	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	0.30	4.69	(4.39)	-93.60 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	932 293.54	816 834.96	115 458.58	14.13 %
Achats de marchandises	8 630.42	6 719.53	1 910.89	28.44 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	193 264.90	163 984.36	29 280.54	17.86 %
Aides financières	381 916.89	154 673.84	227 243.05	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 439.19	4 571.92	(132.73)	-2.90 %
Salaires et traitements	80 168.49	86 221.80	(6 053.31)	-7.02 %
Charges sociales	23 537.86	34 569.82	(11 031.96)	-31.91 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 429.06	9 292.27	136.79	1.47 %
Reportes en fonds dédiés				
Autres charges	31 064.44	27 716.70	3 347.74	12.08 %
CHARGES D'EXPLOITATION	732 451.25	487 750.24	244 701.01	50.17 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	199 842.29	329 084.72	(129 242.43)	-39.27 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	7 074.90	1 573.44	5 501.46	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	7 074.90	1 573.44	5 501.46	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	7 074.90	1 573.44	5 501.46	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	206 917.19	330 658.16	(123 740.97)	-37.42 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 040.00	1 200.00	(160.00)	-13.33 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 040.00	1 200.00	(160.00)	-13.33 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 040.00)	(1 200.00)	160.00	-13.33 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices		101.00	(101.00)	
TOTAL DES PRODUITS	939 368.44	818 408.40	120 960.04	14.78 %
TOTAL DES CHARGES	733 491.25	489 051.24	244 440.01	49.98 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	205 877.19	329 357.16	(123 479.97)	-37.49 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	3 123.54	2 080.40	1 043.14	50.14 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	3 123.54	2 080.40	1 043.14	50.14 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	3 123.54	626.16 1 454.24	(626.16) 1 669.30	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	3 123.54	2 080.40	1 043.14	50.14 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice 2023

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotation des Comités Départementaux

La cotation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	502			502
Immobilisations corporelles	267 978	4 134		272 112
Immobilisations financières	3 409			3 409
Total	271 889	4 134	0	276 023

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	4 134	0
BUREAU ACCUEIL	702	
SERRURE ENTREE CD	1 128	
PC DELL	2 304	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	4 134	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	502			502
Amort.Immobilisations corporelles	124 895	7 589		132 484
Amort.Immobilisations financières				
Total	125 397	7 589	0	132 986

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	22			22
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 387			3 387
Total	3 409	0	0	3 409

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières	3 409		3 409
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	43 267	43 267	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	46 676	43 267	3 409

3.1.2 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	31 856	
Livrets et comptes épargne	493 610	7 075
Comptes à terme	600 000	
Total	1 125 466	7 075

3.1.3 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
PERSONNEL/REMUNERATIONS DUES	-106	
OPERATIONS AVEC LETAT	2 285	2 285
SECURITE SOCIALES ET ORGANISMES SOCIAUX	572	477
LEGS A RECEVOIR	50	3 200
DONS A RECEVOIR BN	39 633	32 448
DONS A RECEVOIR AUTRES COMITES		2 640
PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES		
DIVERS	833	
Disponibilités		
Total	43 267	41 050

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	730 175		1 059 530							1 059 530
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	329 255									205 902
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	1 059 430		1 059 530	0	0	0	0	0	0	1 265 432

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	15 000	15 000
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	15 000	15 000

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	9 465	1 840		11 305
→				
Total	9 465	1 840	0	11 305

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 475	46 475		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	14 120	14 120		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	738	738		
Produits constatés d'avance		0		
Total	61 333	61 333	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	0	377
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		377
Dettes sociales :	14 121	26 050
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 594	8 880
→ Caisse de retraite		3 409
→ Caisse de prévoyance	96	1 211
→ Personnel autres charges à payer		4 988
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 667	892
→ Dettes congés à payer	6 845	4 701
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 774	1 969
→ Prélèvement à la source	145	
Total	14 121	26 427

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	28 829	26 346
→ FNP - Factures non parvenues		
FACTURES A RECEVOIR	4 700	4 673
FOURNISSEURS IG	24 129	21 673
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	0	153 816
AUTRES CHARGES A PAYER		3 625
CHARGES A PAYER RECHERCHE		150 191
Total	28 829	180 162

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

072 - COMITÉ DE LA SARTHE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Décembre 2023	TOTAL	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION		
1. MISSIONS SOCIALES	580 409,38	356 929,89
1.1 Réalisées en France	580 409,38	356 929,89
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	205 366,05	211 878,44
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	133 618,46	133 922,54
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	57 586,44	64 779,46
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	2 340,20	449,90
Actions de société et politique de santé	925,93	825,31
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	11 895,02	11 901,23
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	374 043,33	145 051,45
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	150 000,00	
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	224 043,33	145 051,45
Programmes nationaux	19 363,33	42 551,45
Programmes régionaux et départementaux	145 000,00	37 500,00
1.2 Réalisées à l'étranger		
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme		
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	88 147,93	66 554,99
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	85 609,98	66 554,99
Frais d'appel de dons	49 204,91	42 131,97
Frais d'appel des legs	323,20	308,00
Frais de traitements des dons	6 016,56	8 279,38
Frais de traitements des legs		510,00
Frais pour manifestations et ventes	30 065,31	15 325,64
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	2 537,95	
Frais de recherche partenariat	2 537,95	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	61 091,81	65 465,36
3.1 Frais d'information et de communication	8 637,74	4 012,63
Frais d'information et de communication externe	6 910,41	3 510,75
Frais d'information et de communication interne	1 727,33	501,88
3.2 Frais de fonctionnement	46 346,61	51 859,72
Frais de gestion	37 229,14	43 556,54
Impôts et taxes	784,07	875,40
Cotisation statutaire 10%	8 333,40	7 427,78
3.3 Autres charges	8 109,46	9 593,01
Charges financières	520,53	300,74
Dotations aux amortissements	7 588,93	9 292,27
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	- 840,13	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		101,00
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
TOTAL CHARGES	733 491,25	489 051,24
EXCÉDENT OU DÉFICIT	205 877,19	329 357,16

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	TOTAL	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	67 150,00	40 206,90
<i>Réalisées en France</i>	67 150,00	40 260,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	3 133,54	2 080,40
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	70 273,54	42 286,40

072 - COMITÉ DE LA SARTHE		EXERCICE N	EXERCICE N-1
Décembre 2023		TOTAL	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		506 168,05	-734 217,95
1.1 Cotisations sans contrepartie		-36 152,00	-37 624,00
Cotisations		-36 152,00	-33 624,00
1.2 Dans, legs et mécénat		-425 726,52	-365 200,31
Dons manuels non affectés		-417 594,69	-348 972,57
Dons manuels affectés		-7 131,83	-8 307,74
Mécénat		-1 000,00	-7 920,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-444 269,53	-335 393,64
Manifestations		-8 700,00	-9 625,90
Ventes (dont abonnement à vivre)		-24 036,53	-8 284,05
Prestations et autres ventes		-7 404,50	-2 451,00
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-65,00
Produits financiers		-7 074,90	-1 573,44
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-397 073,60	-313 394,25
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-25 919,35	-60 088,12
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises		-1 028,00	
Parrainage et recherche partenariat		-1 028,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-28 891,09	-68 083,43
Contributions financières reçues		-28 891,09	-68 083,43
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-0,30	-4,69
Autres prod d'activités annexes et prest		-0,30	-4,69
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-3 281,00	-5 543,33
Collectivités locales		-3 281,00	-2 556,00
Autres subventions affectées aux missions sociales			-2 987,33
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-10 559,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS			
TOTAL		-930 365,44	-818 408,40

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N	EXERCICE N-1
		TOTAL	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-70 273,54	-42 286,40
Bénévolat		-67 150,00	-40 206,00
Dons en nature		-3 123,54	-2 080,40
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
TOTAL		-70 273,54	-42 286,40

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.3 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	7 075	1 573
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	7 075	1 573

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
MARCHANDISES	24 037	8 693
PRESTATIONS DE SERVICES	17 132	
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
	41 169	8 693

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante :

- Eau, électricité, charges de co-propriété, ménage et assurances des locaux sont affectés suivant une clé de répartition « superficie des locaux », ventilée pour 82% en missions sociales et pour 18% en frais de fonctionnement.

- Les frais d'affranchissement sont répartis sur la masse salariale ou sur les frais de recherche de fonds

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
CHARGES DE COPROPRIETE	7 750		1 701	9 451
Assurance	1 513		332	1 845
Electricité et eau	1 094		240	1 334
Téléphone	2 288		502	2 790
Affranchissement	20 908		4 590	25 498
Total	33 553	0	7 365	40 918

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	43 557	50 732
Actions d'information, de prévention et de dépistage	38 371	44 693
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	18 667	21 742
MANIFESTATIONS	3 111	3 624
Total	103 706	120 791

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	133 618	65 771
Actions d'information, prévention,dépistage	57 586	65 738
Actions de formation	2 340	175
Actions de recherche	11 895	11 901
Actions autres	926	
Total	206 365	143 585
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	374 043	145 051
Actions autres		
Total	374 043	145 051

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	8 638	4 013
Frais de gestion	37 229	38 808
...		
...		
...		
...		
...		
Total	45 867	42 821

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	67 150	40 206
Prestation	Tarif négocié		
DONS EN NATURE		3 124	2 080
	Total	70 274	42 286

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					
Par l'organisme	Par l'organisme	à d'autres organismes	à d'autres organismes					
561			7 670	399				8 630
98 786			69 686	22 235				193 245
7 874								381 917
3 594	374 043		10	835				4 439
59 279			1 039	19 850				80 168
19 585			300	3 653				23 538
				7 589	1 840			9 429
16 667			5 864	8 533				31 064
			1 040					1 040
206 346	374 043	0	85 609	63 094	1 840	0	0	733 470

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD		Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
		Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens						
Prestations de services		7 027		22 488	40 759	70 274
Personnel bénévole						
TOTAL		7 027	0	22 488	40 759	70 274

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes	4 536
Autres missions	
Total	4 536

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	072 - COMITÉ DE LA SARTHE	Décembre 2023	Décembre 2022
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		579 381,38	394 571,46
1.1 Réalisées en France		579 381,38	344 571,46
Actions réalisées par l'organisme		205 338,05	199 520,01
Actions en direction des malades, des proches et étre de santé		133 618,48	137 122,54
Soins de supports		233 618,46	137 122,54
Soins de support soutien psychologique		11 901,00	12 280,00
Soins de support activités physiques		22 751,73	20 585,78
Soins de support soutien esthétique		25 083,88	25 216,35
Soins de support soutien nutrition		380,00	360,00
Soins de support autres		25 324,49	23 486,10
Information, orientation		16 712,06	11 171,69
Visite des malades		1 013,52	
Secours financiers aide à domicile		7 873,56	9 822,39
Fonctionnement de la mission		20 428,17	31 400,23
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		56 538,44	53 271,03
Prévention primaire		691,20	75,00
Prévention primaire tabac		607,79	
Prévention primaire cancer professionnels		11,74	
Prévention primaire soleil		50,00	75,00
Prévention primaire alimentation		22,07	
Interventions en milieu scolaire		41 998,83	43 991,92
Concours scolaire		8,50	
Clap Santé		743,40	752,40
Dépistage cancer du sein		939,67	
Dépistage colon rectum		845,16	285,98
Autres dépistages		355,88	
Information du public		1 001,44	1 289,60
Vivre		258,21	206,40
Fonctionnement de la mission		9 626,15	8 617,73
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		2 340,20	449,90
Actions de société et politique de santé		925,93	825,81
Actions en direction des chercheurs et étre de recherche contre le cancer		11 895,02	11 901,23
Versements à d'autres organismes agissant en France		374 043,33	245 051,45
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		150 000,00	
Actions en direction des chercheurs et étre de recherche contre le cancer		224 043,33	145 051,45
Programmes nationaux		79 043,22	97 551,45
Contributions financières			30 300,00
Recherche prévention des cancers		20 000,00	25 000,00
Adolescent face au cancer		100,00	
Adolescent face au cancer		19 268,33	12 251,45
Recherche clinique		39 680,00	30 000,00
Programmes régionaux et départementaux		145 000,00	47 500,00
Contributions financières		2 000,00	
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive		139 204,00	37 500,00
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive		9 796,00	10 000,00
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		63 077,22	65 543,73
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		60 539,27	65 543,73
Frais d'appel de dons		48 757,78	41 120,71
Frais d'appel des legs		318,20	308,00
Frais traitements des dons		6 016,56	8 279,38
Frais de traitements des legs			510,00
Achats pour manifestations et ventes		5 441,71	15 325,64
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		2 537,95	
Frais de recherche partenariat		2 537,95	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		59 812,51	60 727,34
3.1 Frais d'information et de communication		8 637,74	4 012,63
Frais d'information et de communication externe		6 910,41	5 516,75
Frais d'information et de communication interne		1 727,33	501,88
3.2 Frais de fonctionnement		43 065,31	47 111,70
Frais de gestion		33 947,84	38 808,52
Impôts et taxes		784,07	875,40
Cotisation statutaire 10%		8 333,40	7 427,78
3.3 Autres charges		8 109,46	9 593,01
Charges financières		520,53	300,74
Dotations aux amortissements		7 588,93	9 292,27
TOTAL DES EMPLOIS		702 271,11	470 832,53
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		1 840,13	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		202 056,81	273 944,42
TOTAL		906 168,05	744 776,95

	TOTAL	TOTAL
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	67 150,00	40 260,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 123,54	2 080,40
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	70 273,54	42 340,40

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	072 - COMITÉ DE LA SARTHE	Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-906 168,05	-734 217,95
1.1 Cotisations sans contrepartie		-36 152,00	-33 624,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-425 726,52	-365 200,31
Dons manuels non affectés		-417 594,69	-348 972,57
Dons manuels affectés		-7 131,83	-8 307,74
Mécénat		-1 000,00	-7 920,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-444 289,53	-335 393,64
Manifestations		-8 700,00	-9 625,90
Ventes (dont abonnement à vivre)		-24 036,53	-8 284,05
Prestations et autres ventes		-7 404,50	-2 451,00
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-65,00
Produits financiers		-7 074,90	-1 573,44
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-397 073,60	-313 394,25
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-10 559,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-906 168,05	-744 776,95
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-906 168,05	-744 776,95

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	842 733,59	563 059,70
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	202 056,81	273 944,42
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-1 134,21	5 729,47
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 043 656,19	842 733,59

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat	-67 150,00	-40 206,00
Dons en nature	-3 123,54	-2 080,40
TOTAL	-70 273,54	-42 286,40

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
22/11/2011	ELECTIRCITE	929				37	37
22/11/2011	PLOMBERIE	3 970				159	159
20/12/2011	PEINTURE	6 483				434	434
13/03/2012	PEINTURE	5 156				344	344
06/02/2020	SERV INFO	643				21	21
26/02/2020	ORDINATEUR	1 325				68	68
03/07/2020	ONDULEURS	1 614				273	273
06/01/2022	CASQ VIRTUE	2 400				799	799
23/12/2022	PC DELL/COM	194				65	65
31/12/2022	PD DELL	969				323	323
09/01/2023	BUREAU				702	137	137
19/04/2023	SERRURE				1 128	79	79
28/08/2023	PC PRESIDENT				2 304	262	262
	Total	23 683			4 134		3 001

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	19	1426	0,87	24641
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	25	555	0,35	9590
réunions...	16	280	0,18	4839
Organisation de manifestations	59	1449	0,88	25039,00
Communication, démarches auprès des médias	3	58	0,04	1002,00
Ventes au profit du CD	10	118	0,07	2039,00
Total	144	3 886	2	67 150

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	4	4 243	3
Total	4	4 243	3

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	6 276
6257 - Réceptions	Restauration	499
	Total	6 775

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **4519** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.